

# SNUDI FO 63

## 38 rue RAYNAUD 63 000 CLERMONT FERRAND Tél : 04 73 28 93 20

маіl : fo.snudi63@gmail.com

Nicolas DUQUERROY: 06.88.75.67.15 Cécile RABY: 06.73.76.35.02

Laure PERRIER: 06.84.14.19.69 Catherine GEOFFRAY: 06.82.19.80.19

Nicolas TACHIN: 06.61.76.56.41 Eléonore CHAVOIX (AESH): 06.30.04.28.85

Nom – Prénom :
Nom de jeune fille :
Ecole :
Adresse personnelle :
Tél. personnel :
Mail personnel :
déclare adhérer au SNUDI FO du Puy-de-Dôme pour l'année civile 2020.
Date:/ Signature:
« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDI FO 63. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : fo.snudi63@gmail.com. »
CORPS / GRADE : Instituteur PE Classe normale PE Hors Classe PE Classe Exceptionnelle
FONCTION : Adjoint   Directeur   TR   Psychologue Scolaire   Spécialisé (SEGPA, ULIS)
<b>ECHELON</b> : depuis le//
QUOTITE:       100 %       80 %       75 %       50 %       Autre:
FSE CONTRACTUEL AESH Disponibilité/Congé parental Retraité Par le paiement de la cotisation, vous adhérez à un syndicat national (SNUDI FO) et à une fédération nationale qui regroupe tous les personnels de l'enseignement (FNEC FP-FO).  Vous adhérez aussi à une Union Départementale FO (UD FO-63) qui regroupe tous les salariés du département, à une confédération, la CGT-FO et à une association de consommateurs, l'AFOC.

La cotisation syndicale ouvre droit à 66 % de crédit d'impôt, que vous soyez imposables ou non imposables.

## **TARIFS 2020**

## Cotisations mensuelles : Professeur des écoles / Instituteur

Tarif de la carte annuelle : 23 € - Tarif des timbres mensuels (selon le grade et l'échelon - se reporter au tableau)

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Echelons	1		3				/	ð	9	10	11
	INSTITUTEUR										
Instituteur							10,00	10,85	11,70	12,50	13,30
CLASSE NORMALE											
Adjoint / Directeur < 4 classes / Psy. Scolaire				11,00	11,80	12,40	13,10	13,90	15,05	16,10	17,20
Spécialisé / Directeur 4 / 9 classes				11,80	12,60	13,20	13,90	14,70	15,85	16,90	18,00
Directeur 10 classes et +				13,50	14,30	14,90	15,60	16,40	17,55	18,60	19,70
	HORS CLASSE										
Adjoint / Directeur < 4 classes / Psy. Scolaire	15,05	16,10	17,20	18,20	19,25	20,00					
Spécialisé / Directeur 4 / 9 classes	15,85	16,90	18,00	19,00	20,05	20,80					
Directeur 10 classes et +	17,55	18,60	19,70	20,70	21,75	22,50					
			(	CLASSE E	XCEPTIC	ONNELLE	•				
Echelons	1	2	3	4	HEA 1	HEA 2	HEA 3				
Adjoint / Directeur < 4 classes / Psy. Scolaire	17,20	18,20	19,25	20,00	21,00 21,80 23,50			S	Les collègues s'acquittent du nombre		
Spécialisé / Directeur 4 / 9 classes	18,00	19,00	20,05	20,80				de timbres correspondant à leur quotité de service.			
Directeur 10 classes et +	19,70	20,70	21,75	22,50				440			

100 % : 12 timbres à +	prix de la carte : 23 € =	

80 % : 10 timbres à ...... + prix de la carte : 23 € = ......€

75 % : 9 timbres à ...... + prix de la carte : 23 € = ...... €

50 % : 6 timbres à ...... + prix de la carte : 23 € = ..... €

Autre : ..... timbre(s) mensuel(s) à ...... + prix de la carte : 23 € = ......€

## **Cotisations annuelles**

56 €	AESH / Disponibilité / Congé parental
95 €	Contractuel / Retraité
110 €	FSE

## Paiement en ..... chèque(s) établi(s) à l'ordre du SNUDI FO 63

(indiquer au dos des chèques les mois souhaités pour l'encaissement)

Vous pouvez désormais opter pour le prélèvement automatique : remplir et signer le mandat SEPA remis par le syndicat, joindre un RIB et cocher le type de prélèvement souhaité :

Paiement	Paiement	1	Paiement en	Paiement en	
en 1 fois	en 2 fois		4 fois	10 fois	